



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 05 juillet 2019

GESTION DE L'EAU

LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'IRRIGATION

BASSIN Aume-Couture (OUGC COGEST'EAU)

MESURE NOUVELLE

Suite à un arrêté du Préfet de la Charente-Maritime,

Depuis le jeudi 04 juillet, à 8 heures, le bassin Aume-Couture sur le périmètre de l'OUGC COGEST'EAU est soumis à des **mesures préventives de limitation des prélèvements d'eau**.

Périmètre d'OUGC	Zones d'alerte	Niveau Restriction	Mesures de restriction
COGEST'EAU	AUME-COUTURE	Hors alerte	Mesures préventives Taux hebdomadaire 10 %

MESURES RECONDUITES

Périmètre d'OUGC	Bassins	Type d'alerte
EPMP	Marais Nord Aunis (MP 5.4) Curé Sèvres (MP 6) Mignon Courance (MP 7)	Alerte

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime
Suivez l'actualité des services sur @prefet17



Gestion quantitative de l'eau : Situation des bassins de Charente-Maritime au 04 juillet 2019

